

**DÉPARTEMENT DE LA SOMME**  
**ARRONDISSEMENT D'AMIENS**  
**FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE D'ÉNERGIE DE LA SOMME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU**

SÉANCE DU 5 OCTOBRE 2023

<b>DATE DE CONVOCATION :</b>
29/09/2023
<b>DATE D’AFFICHAGE :</b>
06/10/2023
<b>NOMBRE DE MEMBRES :</b>
- Inscrits : 18
- Présents : 17
- Absent : 1
- Votants : 17
- Pour : 17
- Contre : 0
- Abstention : 0
<b><u>OBJET :</u></b>
<b>Contrat de transfert de Certificats d’Economies d’Energie CEE Partenariat FDE80/OTC FLOW</b>

L'an deux mille vingt-trois, le jeudi 5 octobre à 9 heures 30, le Bureau de la Fédération Départementale d'Énergie de la Somme, légalement convoqué, s'est réuni dans les locaux de la FDE 80, 3 rue César Cascabel, Pôle Jules Verne 2 à BOVES, sous la présidence de M. Franck BEAUVARLET, Président

Étaient présents : 17 membres sur 18 convoqués, formant la majorité des membres en exercice.

Était absent et excusé : 1 membre.

Monsieur Gérard LEFEBVRE a été nommé secrétaire de séance.

La séance étant ouverte, Monsieur le Président expose qu'en application du partenariat avec OTC FLOW et de l'Avenant 1 visé le 20/02/2023 pour la mission d'identification et de valorisation des certificats d'économies d'énergie, la FDE a reçu d'OTC FLOW une proposition de rachat des 3 806 400 kWh Cumac (CEE classique) validés par le Pôle National des CEE.

Le prix minimum de rachat garanti par OTC FLOW précisé dans l'avenant N°1 est de 5 500 € HT le GWh.

La proposition de rachat d'OTC FLOW est à 6 800 € HT le GWh, soit 25 883.52 €.

Après en avoir délibéré, le Bureau :

- approuve la proposition de rachat d'OTC FLOW,
- autorise Monsieur le Président signer le contrat de transfert des CEE et le charge d'en faire appliquer les clauses.

Fait et délibéré en séance  
les jour, mois et an susdits  
Pour extrait conforme

Le Président,

Franck BEAUVARLET

